



la fédération
des entreprises
d'insertion

CHIFFRES CLÉS

des entreprises d'insertion

2025

SYNTHÈSE

- Les entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion exercent leur mission d'inclusion auprès des publics qui en ont le plus besoin.
- Leur mission d'inclusion est efficace : les personnes accompagnées, très éloignées de l'emploi en début de parcours, retrouvent le chemin de l'emploi après leur parcours.
- Les Ei et ETTi ont connu un développement important entre 2019 et 2024, accompagnant 25 000 personnes supplémentaires par an.
- Leur mission sociale, combinée à un contexte économique tendu et un effet de stop and go budgétaire constant, fragilise leur modèle économique.

SOMMAIRE

1. SITUATION ÉCONOMIQUE

Les principaux secteurs d'activité des entreprises d'insertion	4
Un résultat net différent selon les modèles	5
Un taux de marge nette en baisse malgré une hausse du chiffre d'affaires	6
Un modèle fortement intensif en main d'œuvre	7

2. SITUATION ÉCONOMIQUE

Un nombre de bénéficiaires qui stagne depuis 2022 après une forte hausse	8
Une durée moyenne des parcours en insertion inférieure à un an	9
L'insertion encore trop loin de la parité	10
Un niveau infrabac pour la majorité des salariés en insertion	11
Un quart des salariés en insertion ont moins de 26 ans	12
Un outil d'accompagnement vers l'emploi pour les salariés d'origine étrangère	13
Un outil d'accompagnement vers l'emploi pour les habitants des QPV	14
Un taux d'éloignement à l'emploi fort avant l'entrée en parcours	15
Un taux d'encadrement variable en fonction des secteurs	16
Un taux d'emplois en insertion supérieur à 50 % dans la plupart des secteurs	17

3. AIDES AUX POSTES ET CONVENTIONNEMENT

	18
Un développement d'EI, ETTI et EITI à l'arrêt depuis 2025	18
Un nombre de postes en insertion en recul depuis 2024	19
Des aides aux postes en baisse depuis 2023	20
Une aide aux postes couvrant très partiellement les coûts de la mission d'insertion	21
La disparition du FDI	22

4. FORMATION

Des formations en nette diminution depuis 2023	23
La répartition du PIC IAE depuis 2022	24

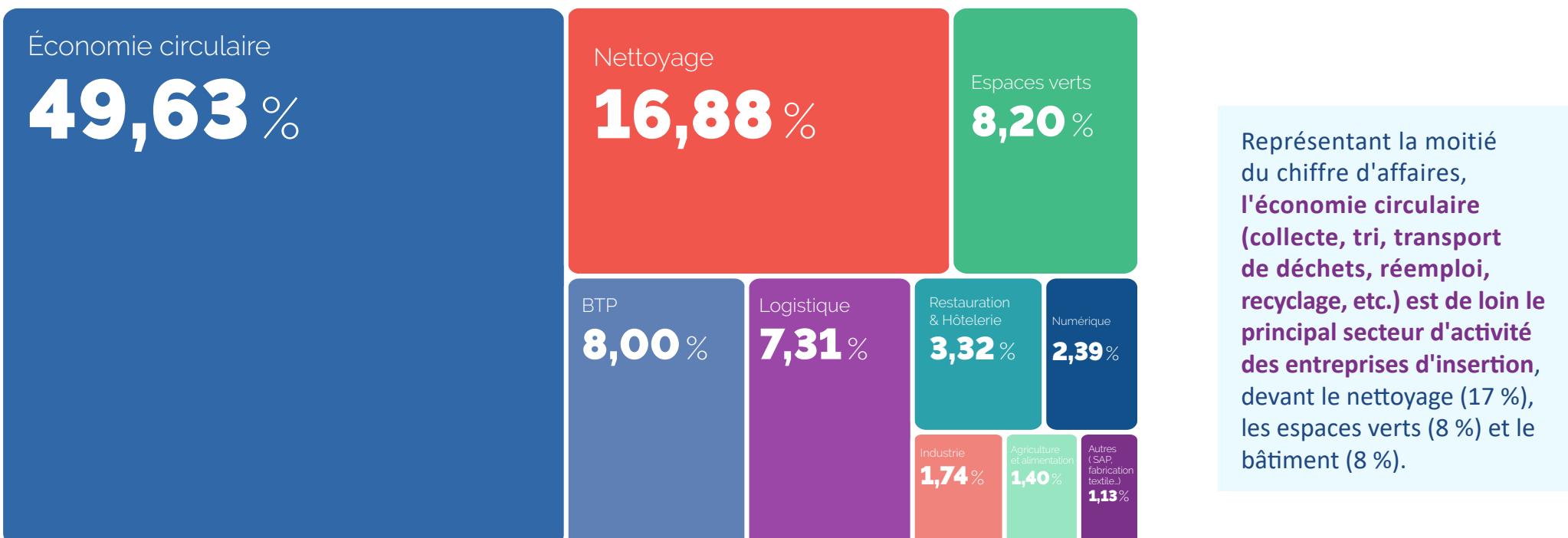
5. IMPACT DE L'INSERTION

Deux tiers des salariés en insertion sortis de la privation d'emploi	25
--	----

1. SITUATION ÉCONOMIQUE

Les principaux secteurs d'activité des entreprises d'insertion

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'insertion par secteur d'activité (%)



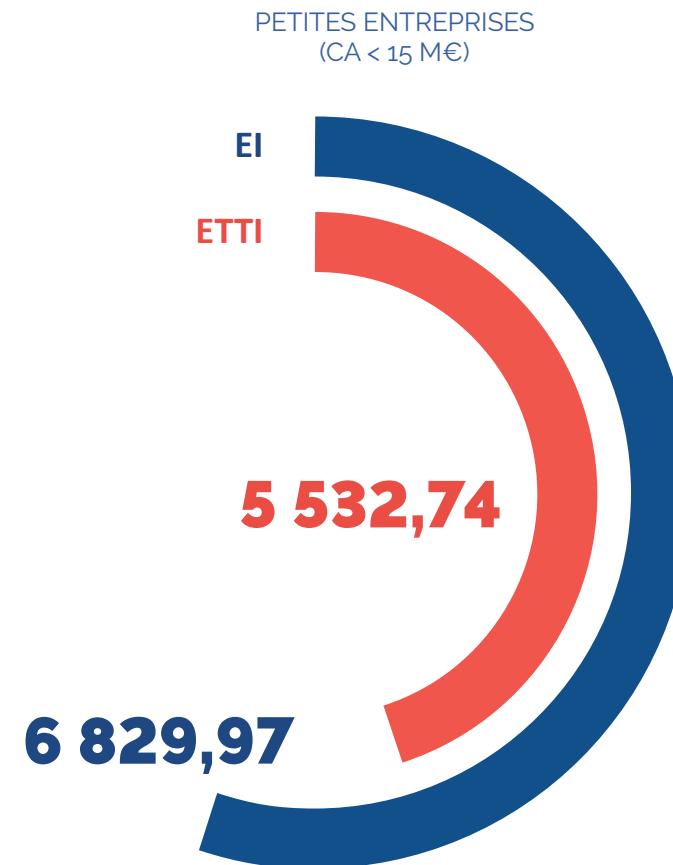
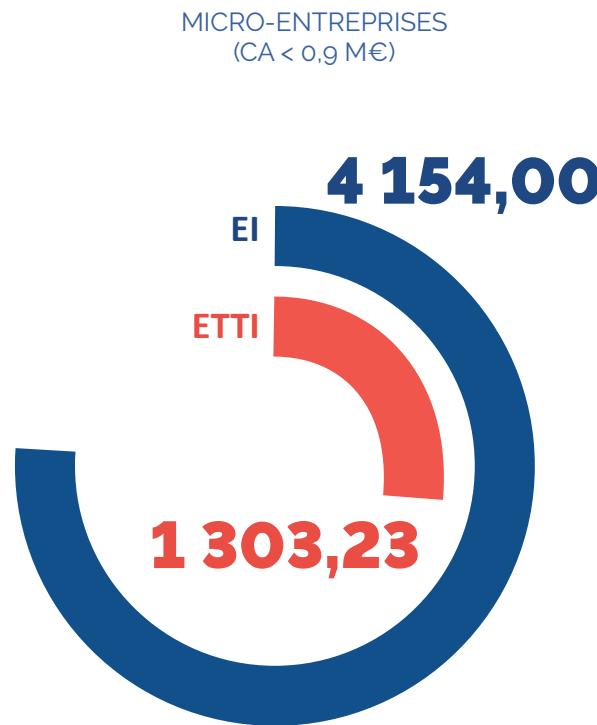
■ Économie circulaire	49,63 %	■ Logistique	7,31 %	■ Agriculture et alimentation	1,40 %
■ Nettoyage	16,88 %	■ Restauration & Hôtellerie	3,32 %	■ Autres (SAP, fabrication textile...)	1,13 %
■ Espaces verts	8,20 %	■ Numérique	2,39 %		
■ BTP	8,00 %	■ Industrie	1,74 %		

Source : Observatoire interne de la fédération des entreprises d'insertion, sur un panel de 193 répondants (Ei).

1. SITUATION ÉCONOMIQUE

Un résultat net différent selon les modèles

Résultat net EI-ETTI en fonction du CA



Le résultat net moyen des entreprises d'insertion est globalement supérieur aux entreprises de travail temporaire d'insertion.

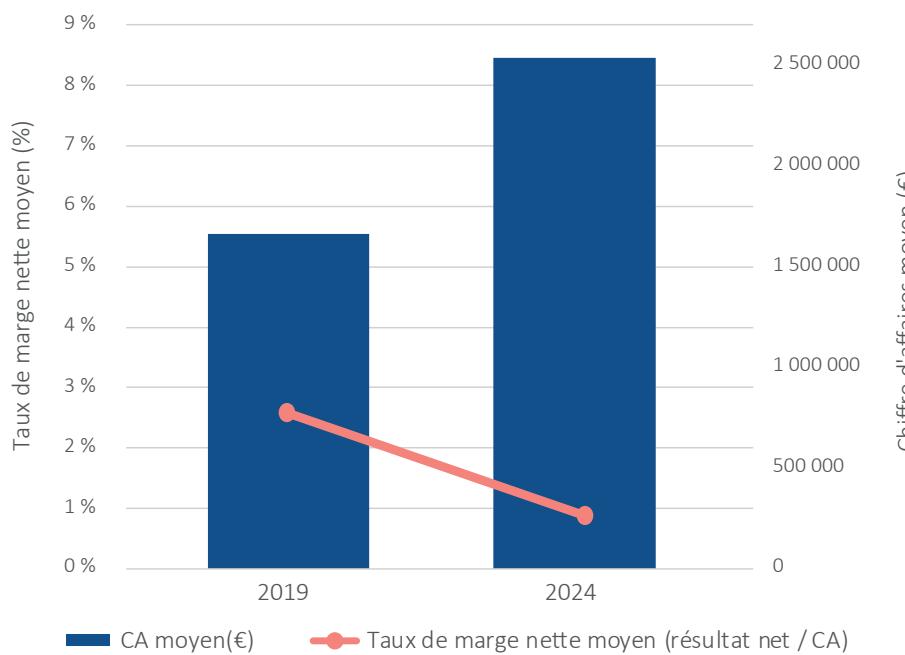
Pour les EI, le résultat net moyen est de 4 150 € pour les micro-entreprises et de 6 830 € pour les petites entreprises.

Pour les ETTI, le résultat net moyen est de 1 300 € pour les micro-entreprises et de 5 530 € pour les petites entreprises.

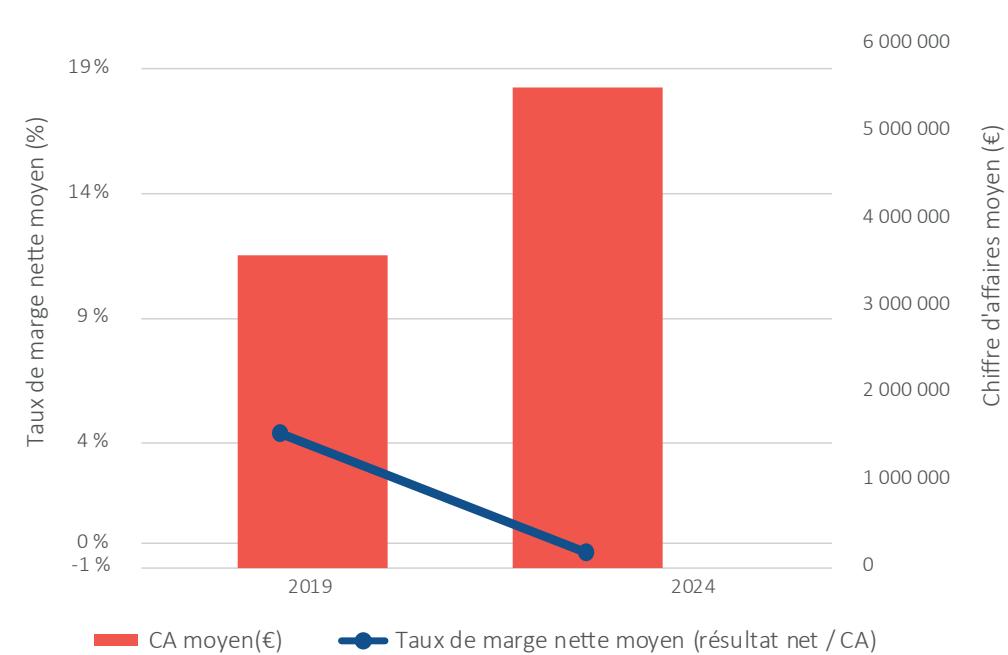
1. SITUATION ÉCONOMIQUE

Un taux de marge nette en baisse malgré une hausse du chiffre d'affaires

Évolution du taux de marge net moyen et du chiffre d'affaires des EI entre 2019 et 2024 sur un panel de 119 entreprises



Évolution du taux de marge net moyen et du chiffre d'affaires des ETTI entre 2019 et 2024 sur un panel de 32 entreprises

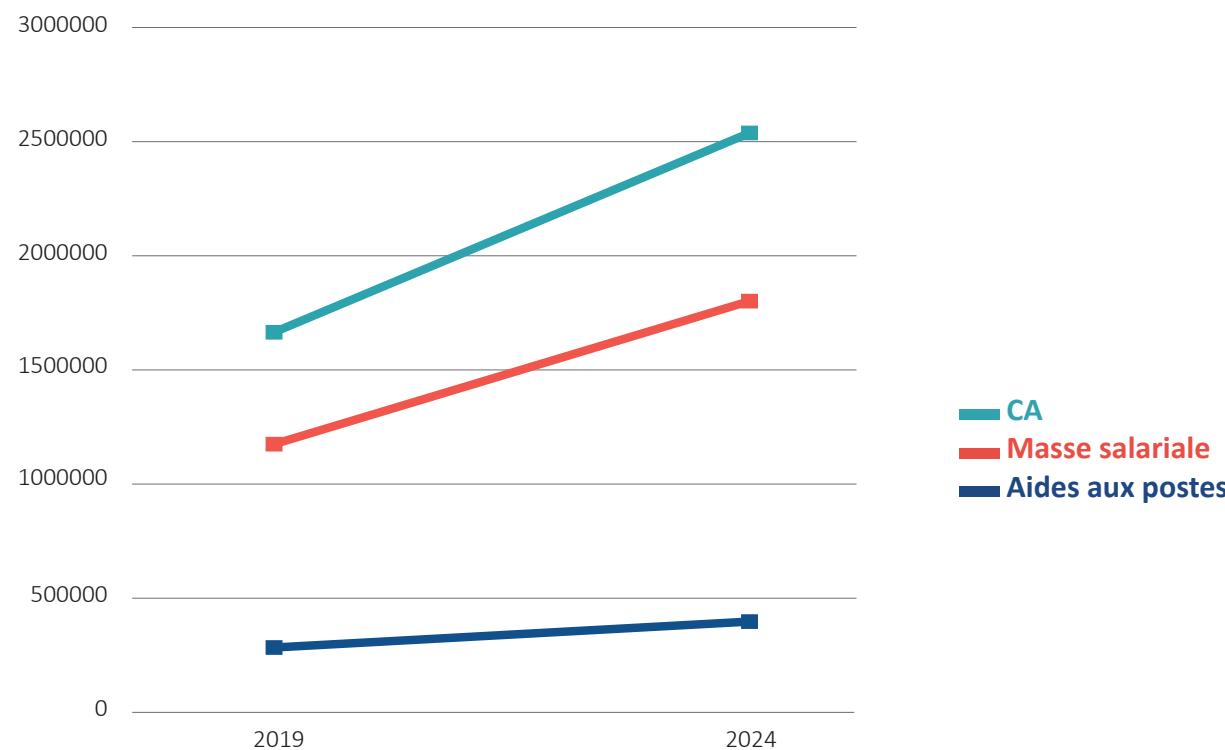


Malgré une hausse du chiffre d'affaires moyen des EI (+ 52 %) et ETTI (+ 54 %) entre 2019 et 2024, le taux de marge nette moyen a fortement reculé, passant de 2,6 % à 0,9 % pour les EI et de 4,4 % à -0,4 % pour les ETTI. **Cela illustre une fragilisation du modèle économique des EI et ETTI dans un écosystème de plus en plus concurrentiel.**

1. SITUATION ÉCONOMIQUE

Un modèle fortement intensif en main d'œuvre

Évolution moyenne du chiffre d'affaires, des aides aux postes et de la masse salariale (2019–2024) en EI



Malgré une hausse parallèle de la masse salariale (+53 %) et du chiffre d'affaires moyen (+52 %) entre 2019 et 2024, qui confirme leur capacité à créer des emplois en lien avec l'activité, les EI peinent à générer des économies d'échelle, du fait d'un modèle fortement intensif en main-d'œuvre. Dans le même temps, les aides aux postes n'ont progressé que de 40 %, un rythme nettement inférieur à celui de la masse salariale. Ce déséquilibre contribue à la dégradation de la marge nette et renforce la vulnérabilité économique des structures.

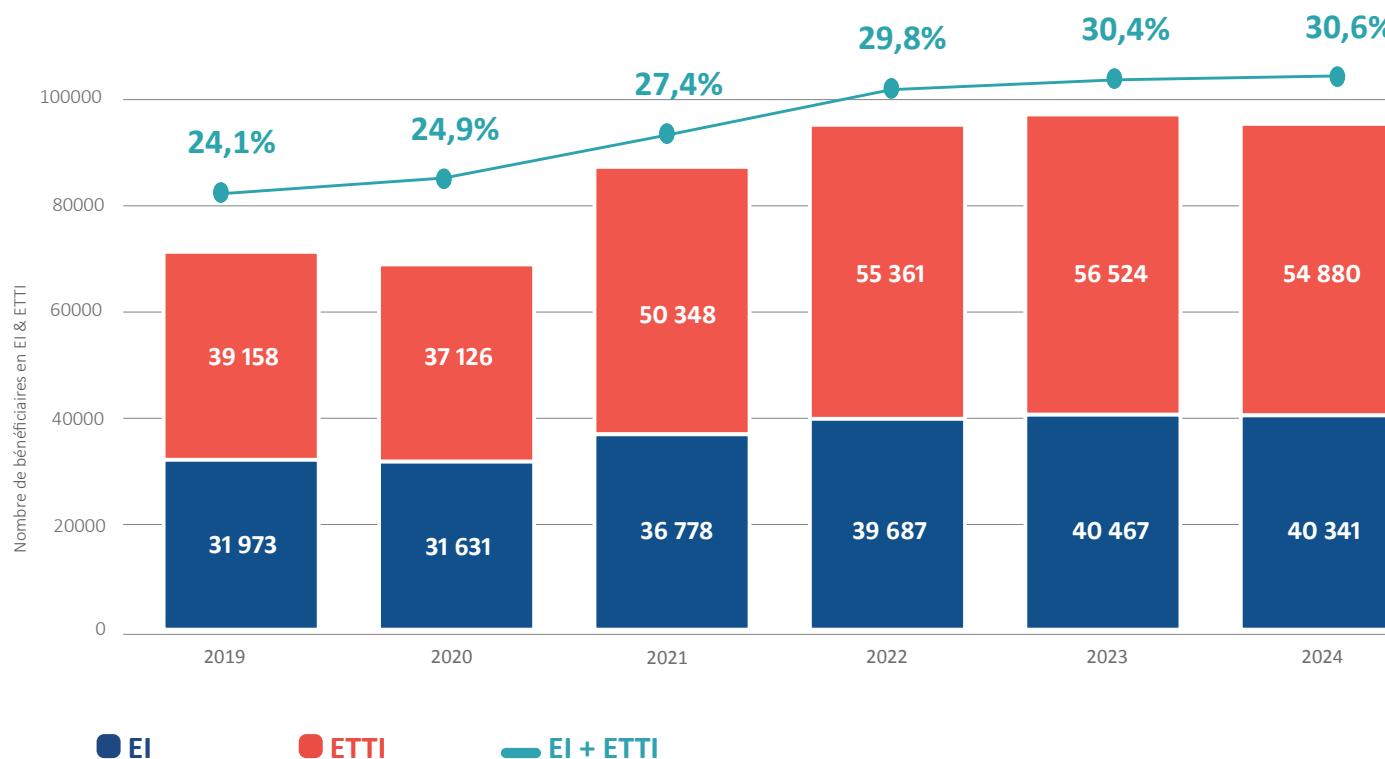
Source : Observatoire interne de la fédération des entreprises d'insertion, sur un panel de 119 répondants (Ei).

2. SITUATION ÉCONOMIQUE

Un nombre de bénéficiaires qui stagne depuis 2022 après une forte hausse

Évolution du nombre de bénéficiaires de l'insertion en EI et ETTI depuis 2019

comparée à la part des bénéficiaires en EI et ETTI parmi toutes les SIAE



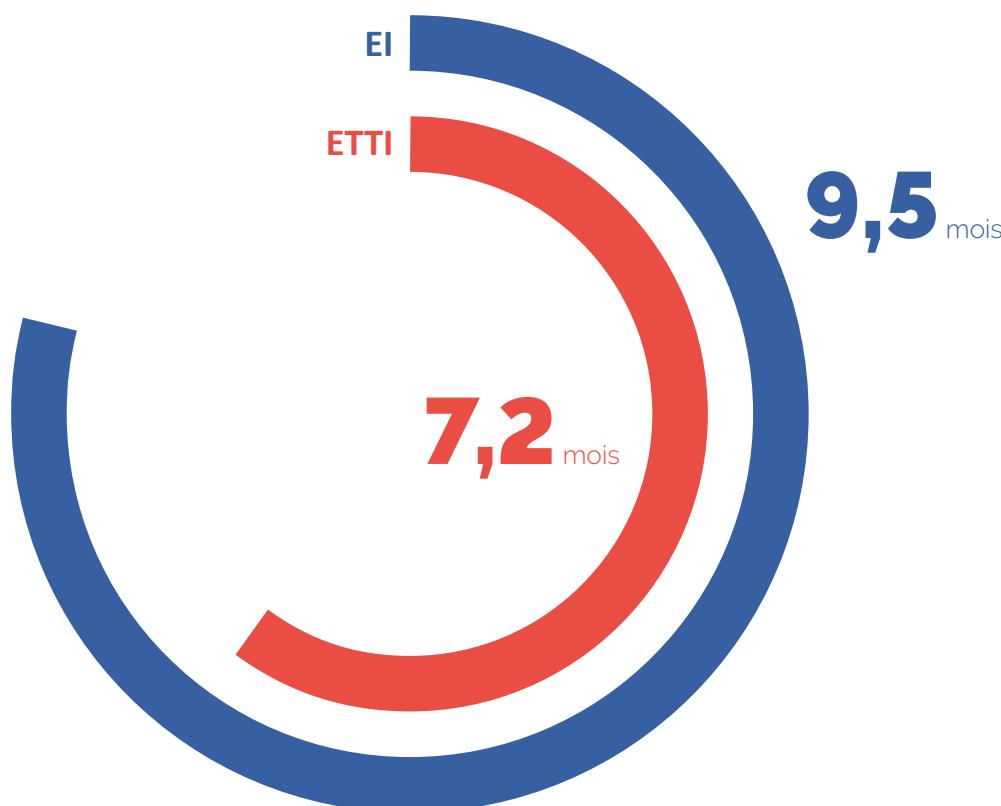
Part des EI & ETTI dans le "mix-IAE" en termes de nombre de bénéficiaires de l'IAE

Sur les 310 000 bénéficiaires de l'IAE en France, **les EI et ETTI ont accompagné plus de 95 000 personnes en insertion en 2024** (contre 71 000 en 2019, soit + 53 %), soit 31 % du "mix-IAE" (contre 41 % pour les ACI), alors qu'elles ne captent que 21 % des aides aux postes (contre 68 % pour les ACI).

2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Une durée moyenne des parcours en insertion inférieure à un an

Durée moyenne des parcours d'insertion en EI et ETTI en 2024 (mois)



Plafonné à 24 mois (hors dérogation),
les contrats d'insertion durent en
moyenne 8,4 mois en EI & ETTI
confondus (contre 11,5 mois en ACI
et 11,9 mois en AI selon la Dares en
2023).

Source : Observatoire interne de la fédération des entreprises d'insertion sur la base des données déclarées à l'ASP par 193 EI et 52 ETTI.

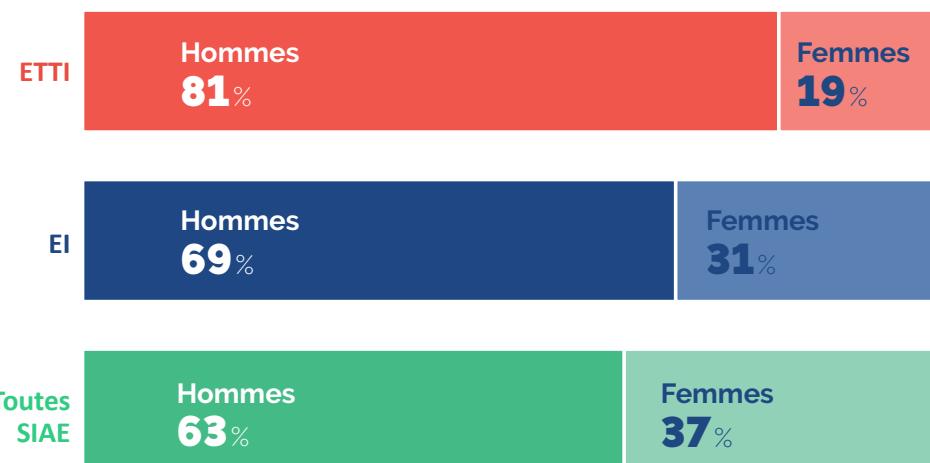
2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

L'insertion encore trop loin de la parité

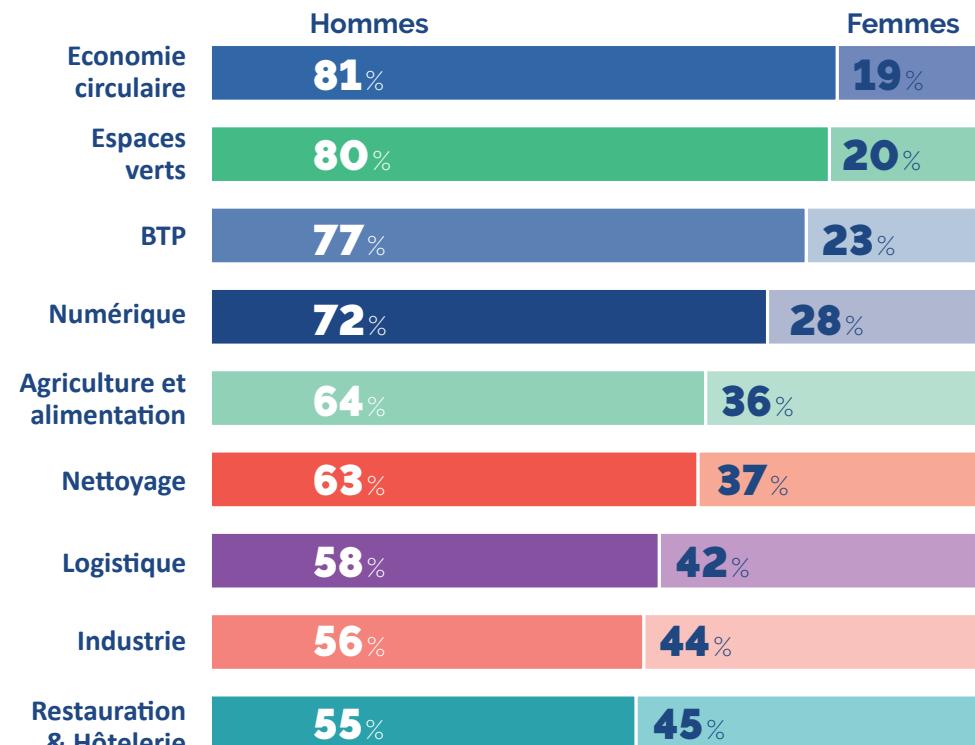
La parité n'est présente dans aucun secteur d'activité.

Les secteurs du travail temporaire, de l'économie circulaire et des espaces verts sont particulièrement masculins. Au global 77 % des salariés en insertion en EI sont des hommes.

Genre des personnes embauchées en insertion selon le type de structure IAE (%)



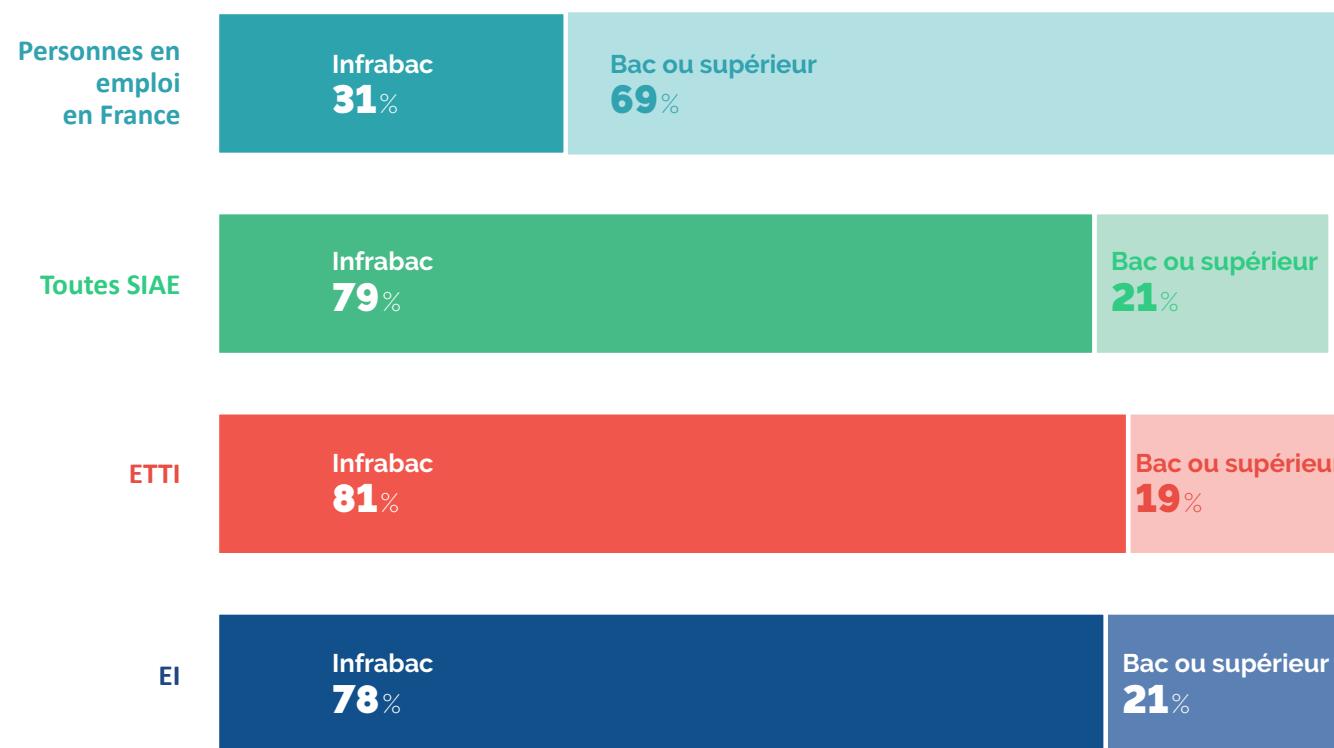
Genre des personnes embauchées en insertion en EI selon le secteur d'activité (%)



2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un niveau infrabac pour la majorité des salariés en insertion

Niveau d'étude des salariés embauchés en IAE

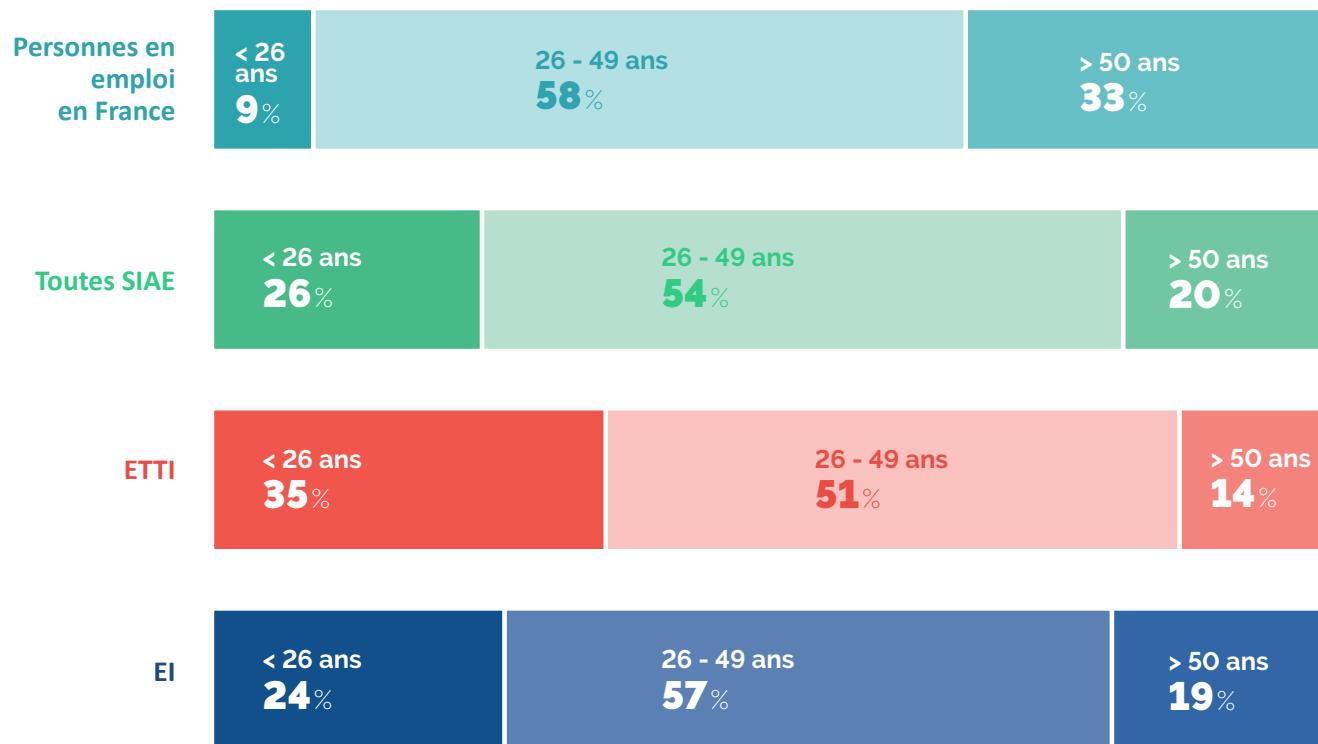


Le niveau d'étude des salariés en insertion embauchés en EI et ETI, comme dans l'IAE, est **nettement inférieur à la moyenne nationale**. **78 % des salariés en EI n'ont pas le bac.**

2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un quart des salariés en insertion ont moins de 26 ans

Catégories d'âge des salariés embauchés en IAE

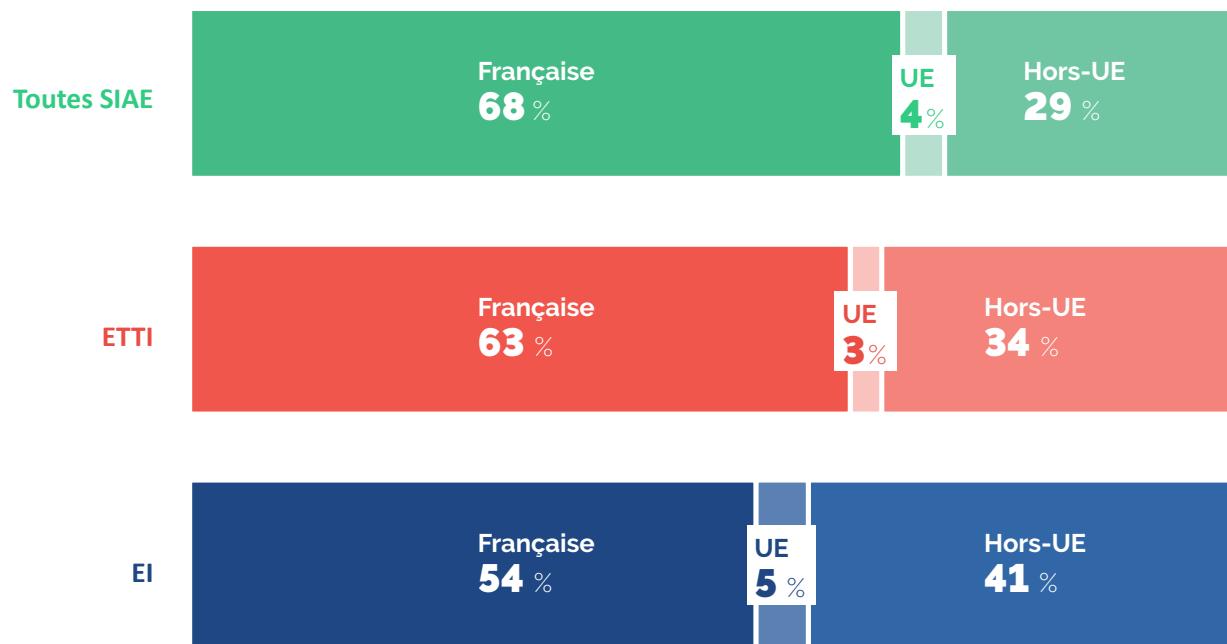


Le public jeune (-26 ans) est particulièrement présent en IAE (25 % vs 9 % nationalement), notamment en ETI (35 %). La part des + 50 ans est légèrement inférieur aux chiffres nationaux.

2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un outil d'accompagnement vers l'emploi pour les salariés d'origine étrangère

Nationalité des salariés embauchés en IAE

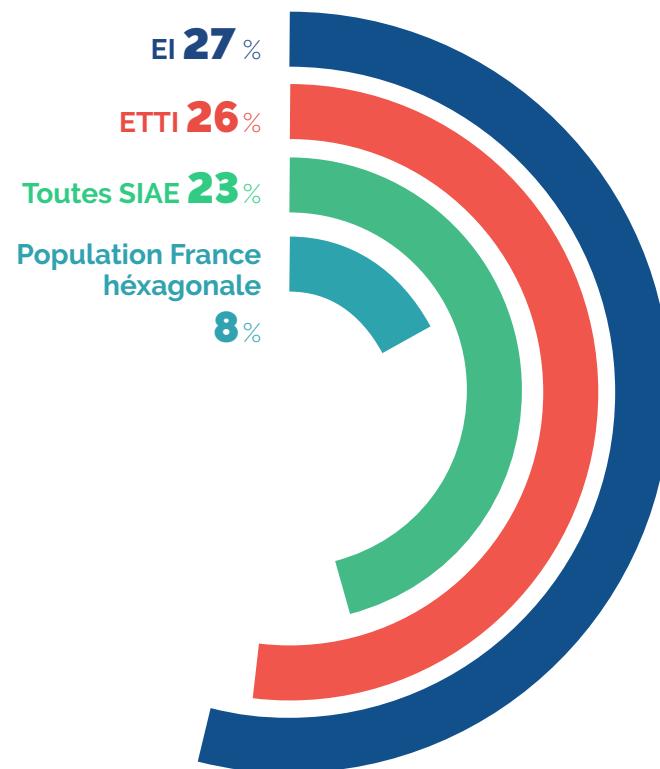


La part d'étrangers embauchés en insertion dans les EI (46 %) et ETTI (37 %) est nettement supérieure aux ACI et en AI (28 %). En comparaison, la proportion d'étrangers dans la population française est de près de 9 %.

2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un outil d'accompagnement vers l'emploi pour les habitants des QPV

Taux de salariés en insertion embauchés issus de quartiers prioritaires de la ville



Les EI et ETTI ont un **taux d'embauche en insertion de personnes issues des quartiers prioritaires de la ville (QPV)** supérieur à la moyenne des SIAE.

2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un taux d'éloignement à l'emploi fort avant l'entrée en parcours

Ancienneté d'inscription à France Travail des salariés embauchés en IAE en 2023



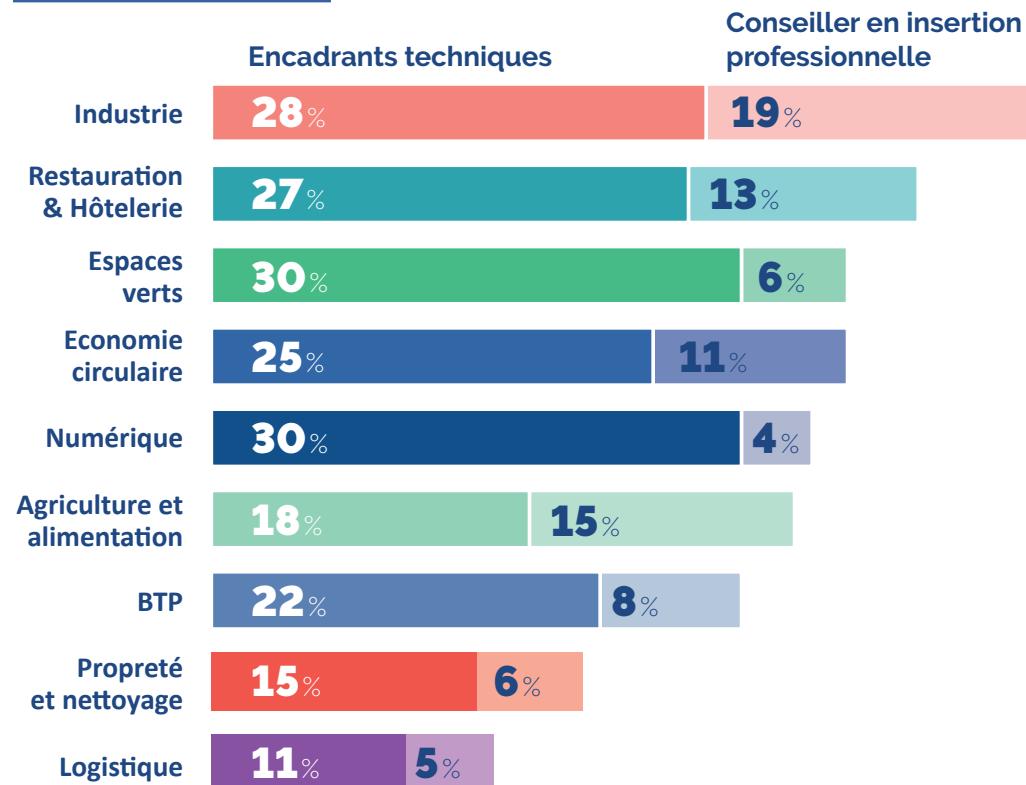
Les personnes embauchées en EI et ETTI ont un niveau d'éloignement à l'emploi équivalent à l'ensemble des SIAE.

En ETTI, la proportion de personnes non-inscrites à France Travail est bien supérieure.

2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un taux d'accompagnement variable en fonction des secteurs

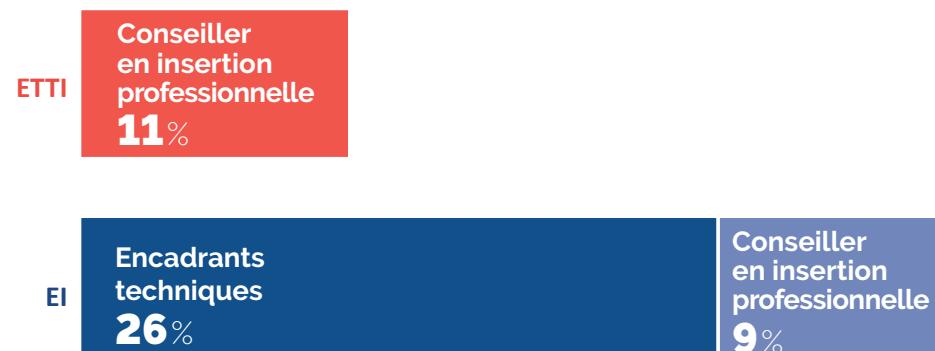
Taux d'accompagnement des salariés en insertion en EI par secteur d'activité



Le taux d'accompagnement en ETTi est d'environ 10 %.

En entreprises d'insertion, il varie fortement en fonction du secteur d'activité ; les secteurs du numérique et des espaces verts présentent les plus hauts taux d'accompagnement.

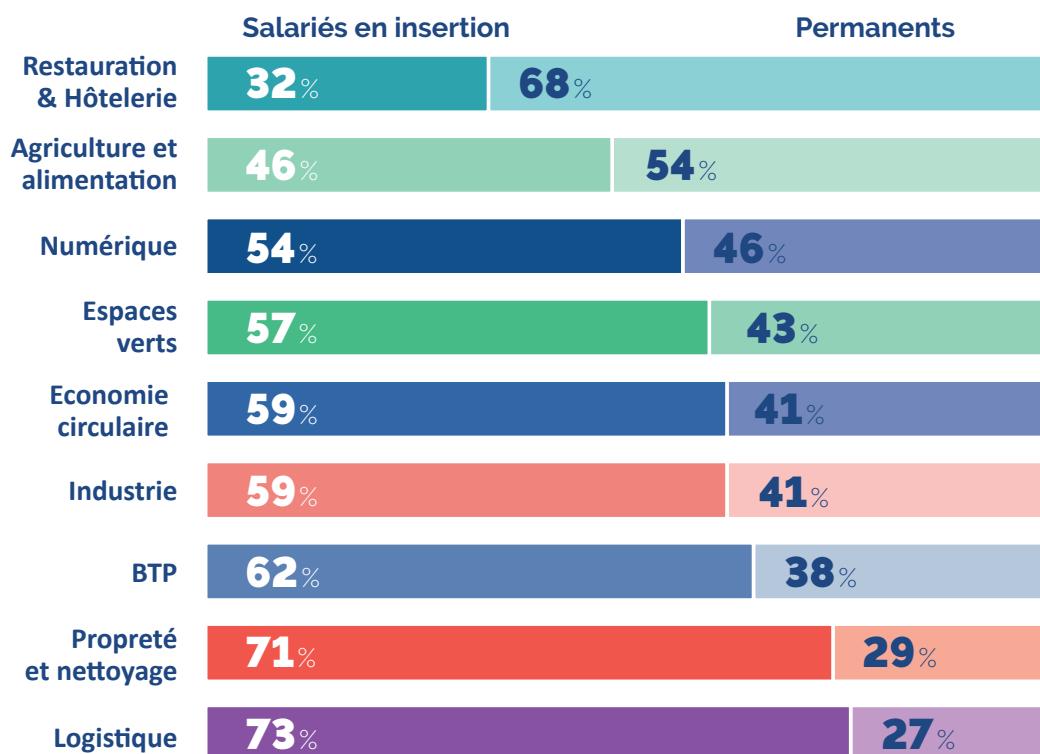
Taux d'accompagnement des salariés en insertion en EI et ETTi



2. PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un taux d'emplois en insertion supérieur à 50 % dans la plupart des secteurs

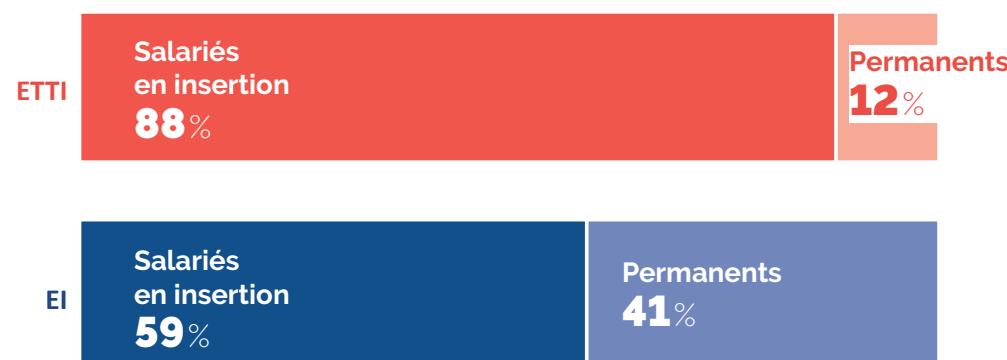
Taux d'emplois en insertion dans les EI selon les secteurs d'activité



Le **taux d'emplois en insertion** correspond au nombre d'ETP en insertion comparé au nombre d'ETP de salariés qui ne sont pas en insertion. Il est **supérieur à 50 % dans tous les secteurs** sauf dans l'hôtellerie-restauration et l'agriculture-alimentation.

En ETTI, le taux est bien supérieur (88 %) du fait de la règle de la triple exclusivité qui veut que 100 % des intérimaires doivent obligatoirement être des personnes en insertion.

Taux d'emplois en insertion dans les EI et les ETTI

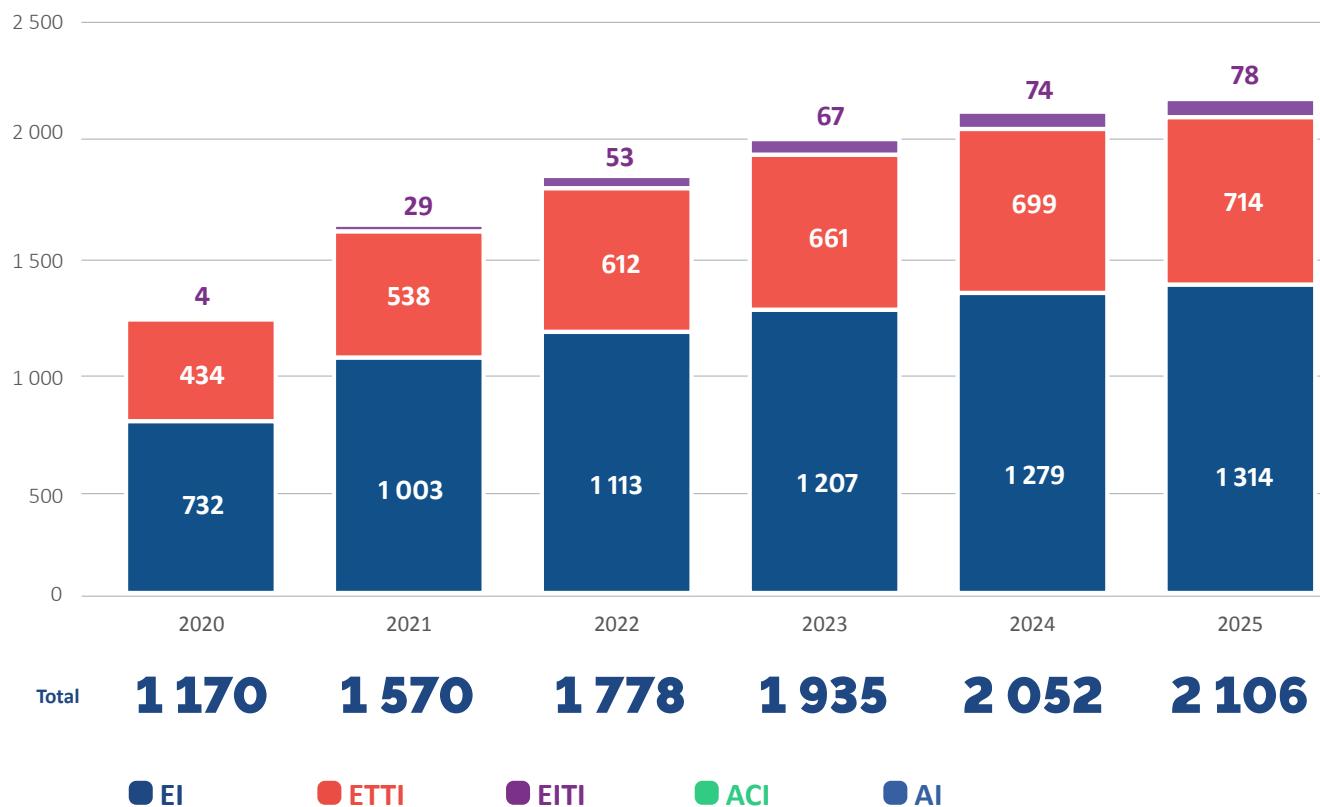


Source : Observatoire interne de la fédération des entreprises d'insertion, sur un panel de 247 répondants.

3. AIDES AUX POSTES ET CONVENTIONNEMENT

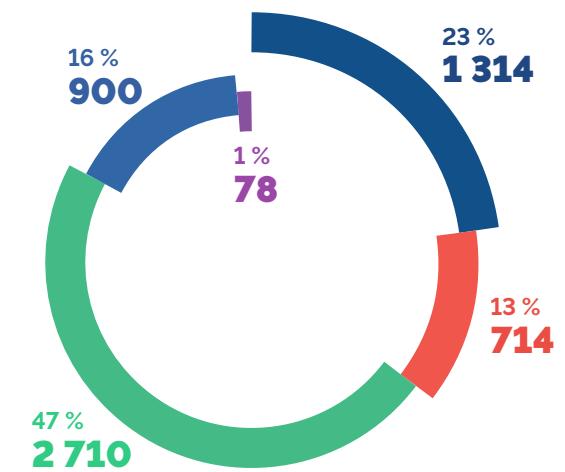
Un développement d'EI, ETTI et EITI à l'arrêt depuis 2025

Évolution du conventionnement des SIAE entre 2020 et 2025



Le nombre d'entreprises d'insertion et d'ETTI stagne en 2025 après avoir augmenté de 55 % entre 2020 et 2024 (contre + 48 % d'ACI et + 31 % d'AI).

Répartition du nombre de SIAE conventionnées (dont antennes) en 2025

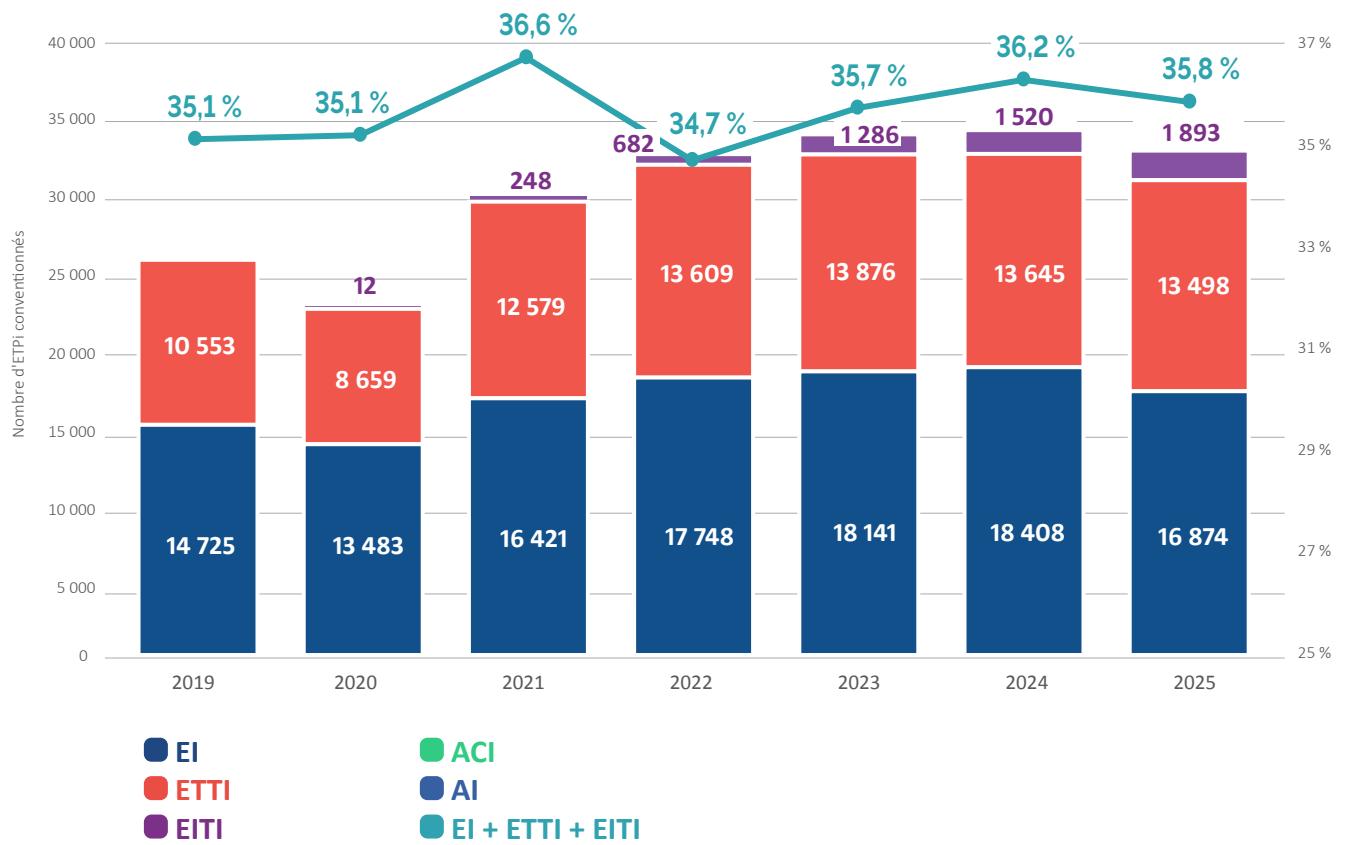


Source : Rapport annuel de performance (2019 - 2024) ; Plateforme de l'inclusion (2025).

3. AIDES AUX POSTES ET CONVENTIONNEMENT

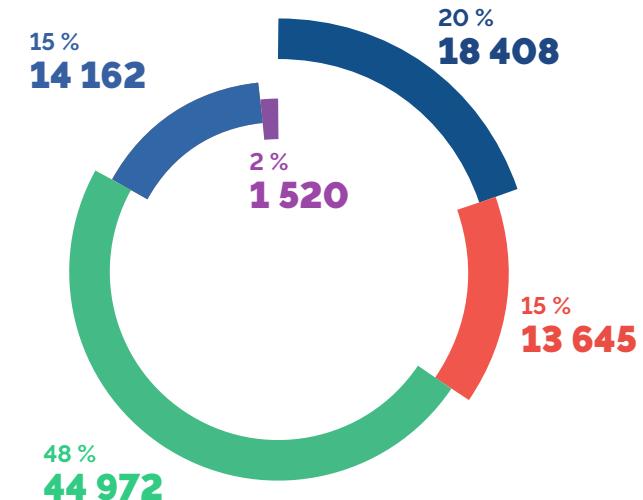
Un nombre de postes en insertion en recul depuis 2024

Évolution du nombre d'ETPi conventionnés et du budget IAE entre 2019 et 2025



Le nombre de postes en insertion conventionnés recule depuis 2023. Depuis 2024, ce recul frappe plus fortement les entreprises d'insertion, EI et ETTI.

ETPi conventionnés par type de structure de l'IAE en 2024 (%)

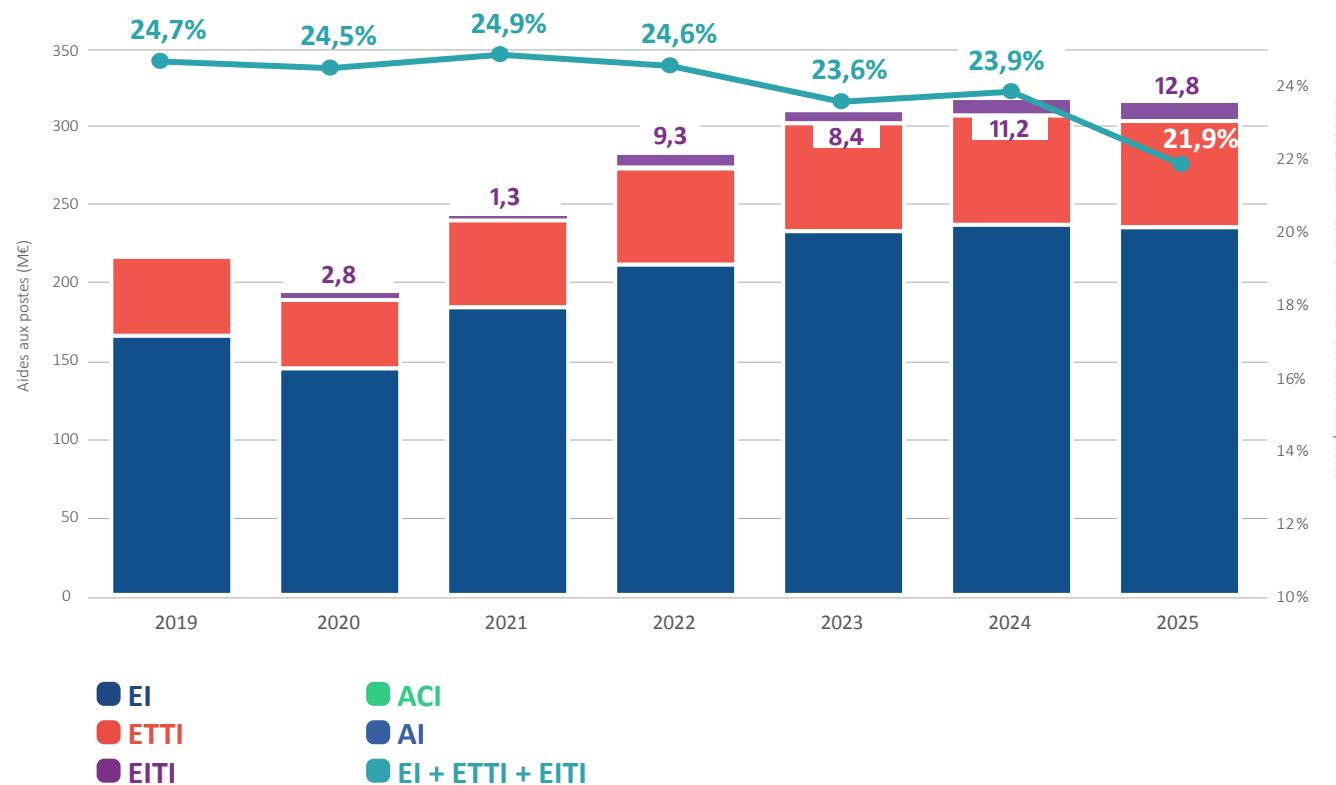


Source : Rapport annuel de performance (2019 - 2024) ; Plateforme de l'inclusion (2025).

3. AIDES AUX POSTES ET CONVENTIONNEMENT

Des aides aux postes en baisse depuis 2023

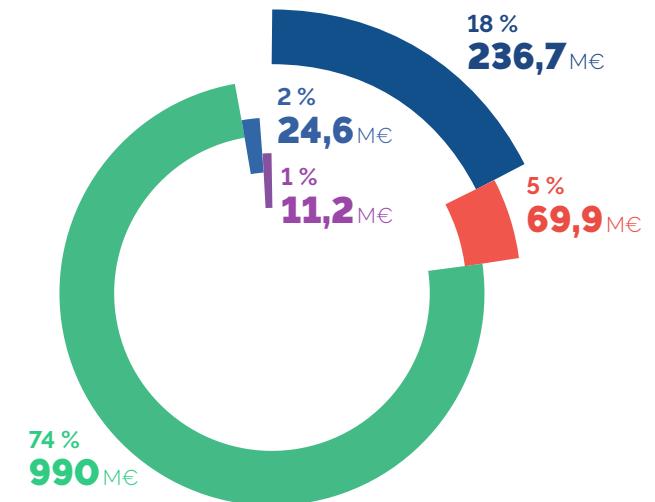
Évolution des aides aux postes allouées aux EI , ETTI et EITI ainsi que l'évolution dans le "mix-IAE" depuis 2019



Source : Rapport annuel de performance (2019 - 2024) ; Plateforme de l'inclusion (2025).

Après avoir connu une augmentation importante entre 2019 et 2023 suite au "Pacte Ambition pour l'IAE", les **aides aux postes versées aux EI et ETTI déclinent depuis 2023.**
La part des EI et ETTI dans le "mix-IAE" est également **en recul depuis 2019.**

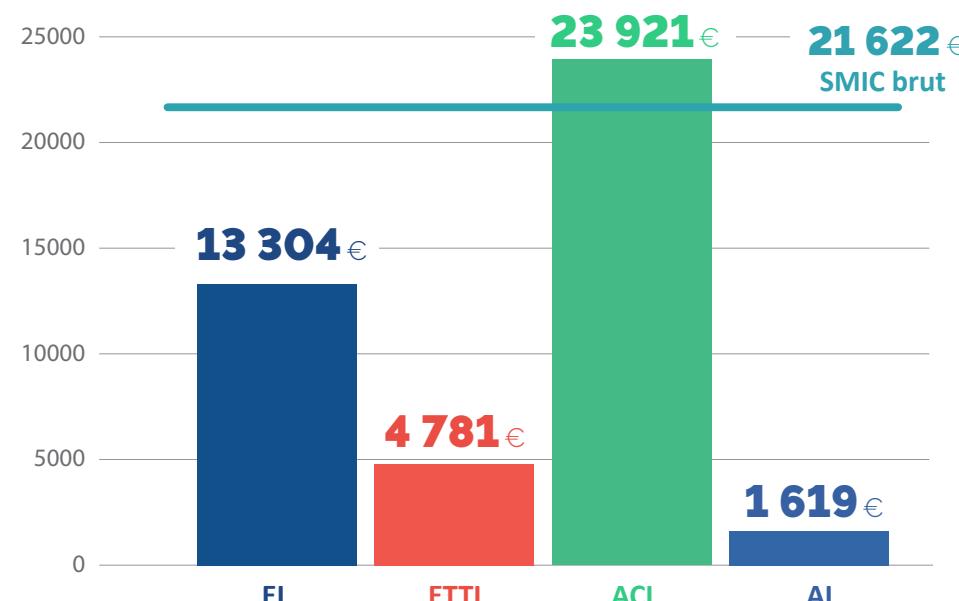
Répartition des aides aux postes par type de structure IAE en 2024 (M€ et %)



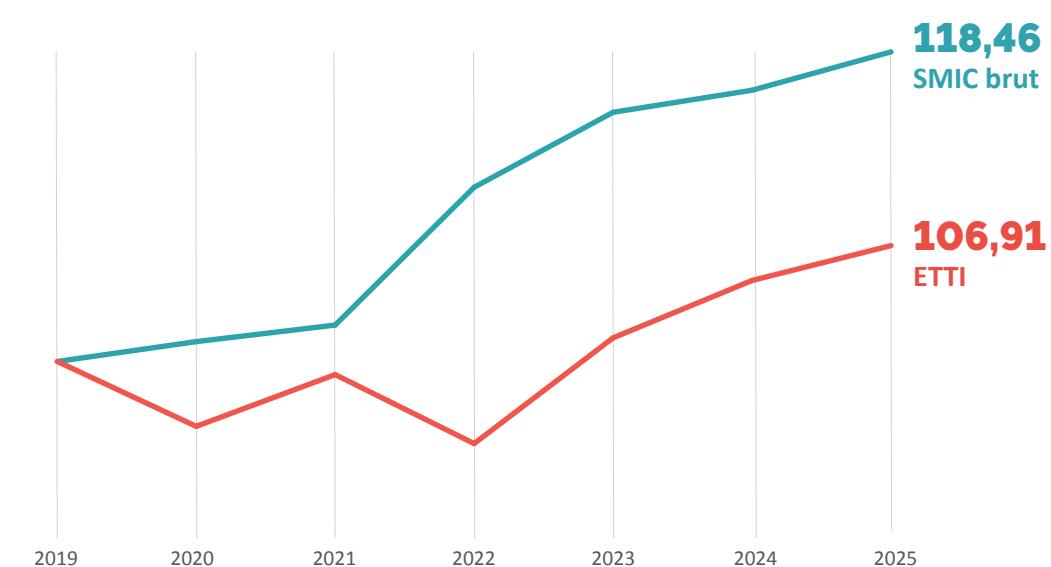
3. AIDES AUX POSTES ET CONVENTIONNEMENT

Une aide aux postes couvrant très partiellement les coûts de la mission d'insertion

Montant de l'aide au poste (€/ETPi) par rapport au SMIC



Évolution des aides aux postes en ETTI et du SMIC en hexagone par rapport au SMIC depuis 2019 (base 100)

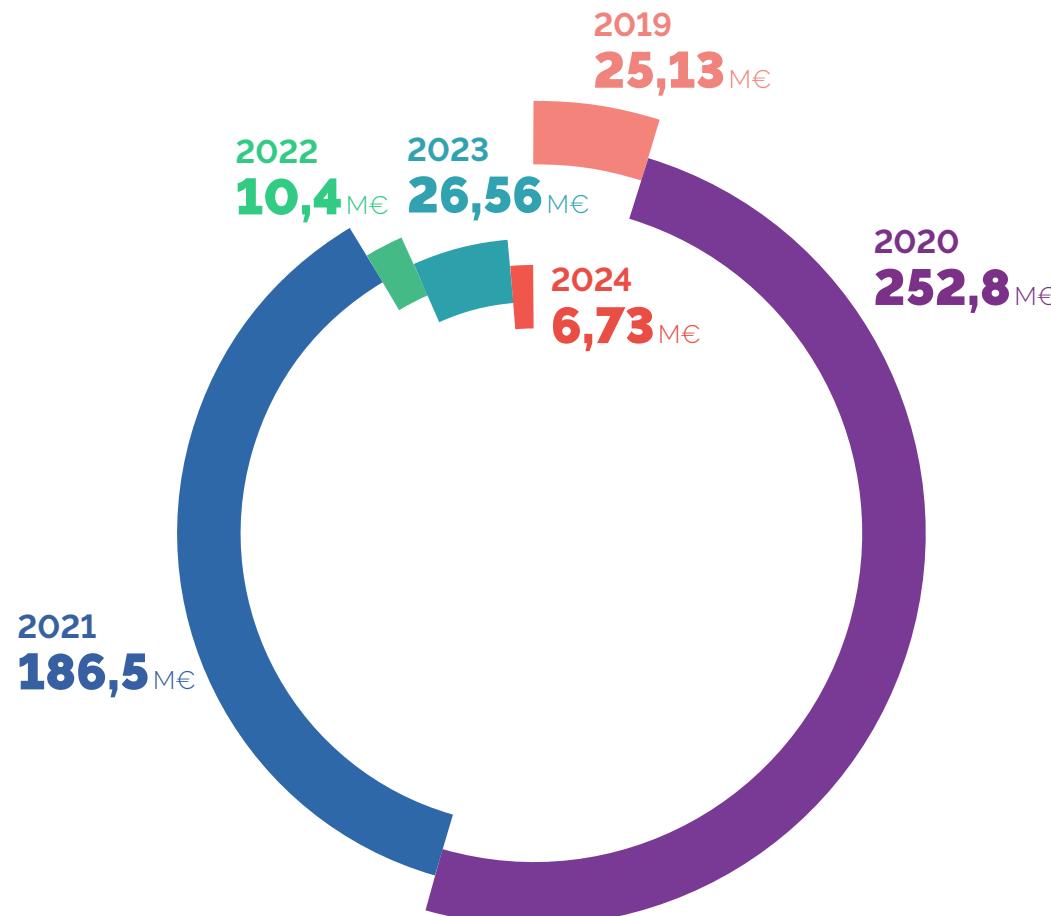


L'aide au poste perçue par les EI et les ETTI permet de couvrir une partie des coûts liés à la mission sociale d'insertion (accompagnement socio-professionnel, formations, moindre productivité, absentéisme, etc.). Le reste de ces coûts, ainsi que le salaire des personnes en insertion, sont financés par l'activité économique de l'entreprise. L'aide au poste des ETTI a évolué deux fois moins vite que le SMIC depuis 2019.

3. AIDES AUX POSTES ET CONVENTIONNEMENT

La disparition du FDI

Évolution du Fonds de développement de l'inclusion (FDI) entre 2019 et 2025



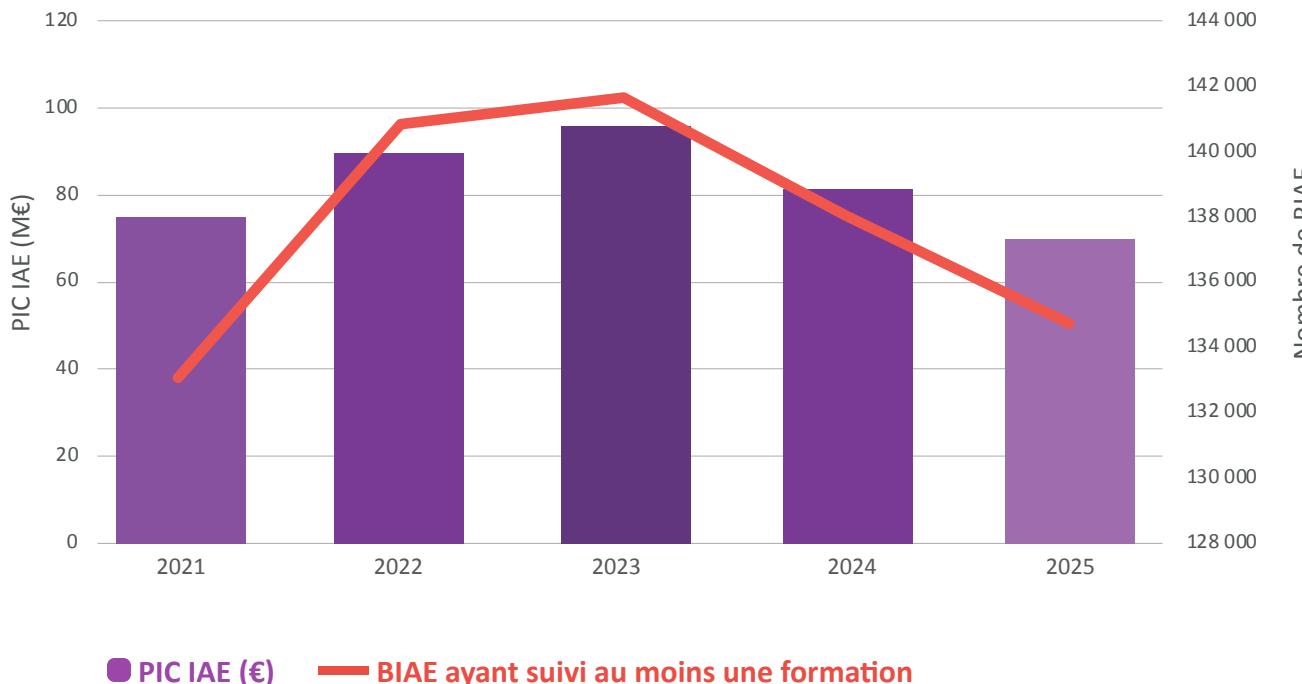
Source : Rapport annuel de performance (2019 - 2024) ; PLF (2025, 2026).

Supprimé en 2025, le fonds de développement de l'inclusion (FDI) a permis aux SIAE d'investir plus de 500 M€ depuis 2019 dans leurs appareils productifs pour rester compétitives dans un écosystème économique fortement concurrentiel. Sans ce fonds, les SIAE en difficultés manquent de ressources financières pour rebondir, alors que l'activité est le support central de l'insertion.

4. FORMATION

Des formations en nette diminution depuis 2023

Évolution de montant du PIC IAE (dont frais de gestion des OPCO) comparée au nombre de BIAE ayant suivi au moins une formation chaque année



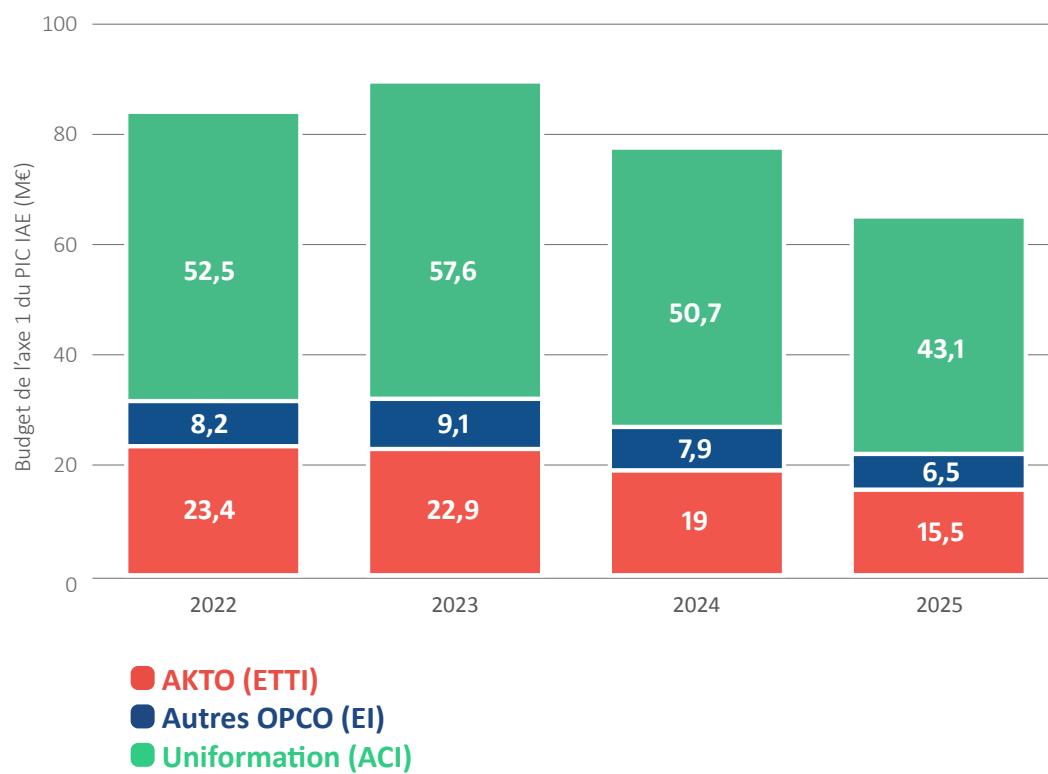
Le **PIC IAE, levier essentiel pour la réussite de l'insertion, est en diminution depuis 2023**, entraînant mécaniquement une **baisse du nombre de personnes en insertion ayant reçu au moins une formation sur l'année**.

Source : Rapports annuels de performances du Programme 102 annexé à la Loi de finances (budget.gouv.fr).

4. FORMATION

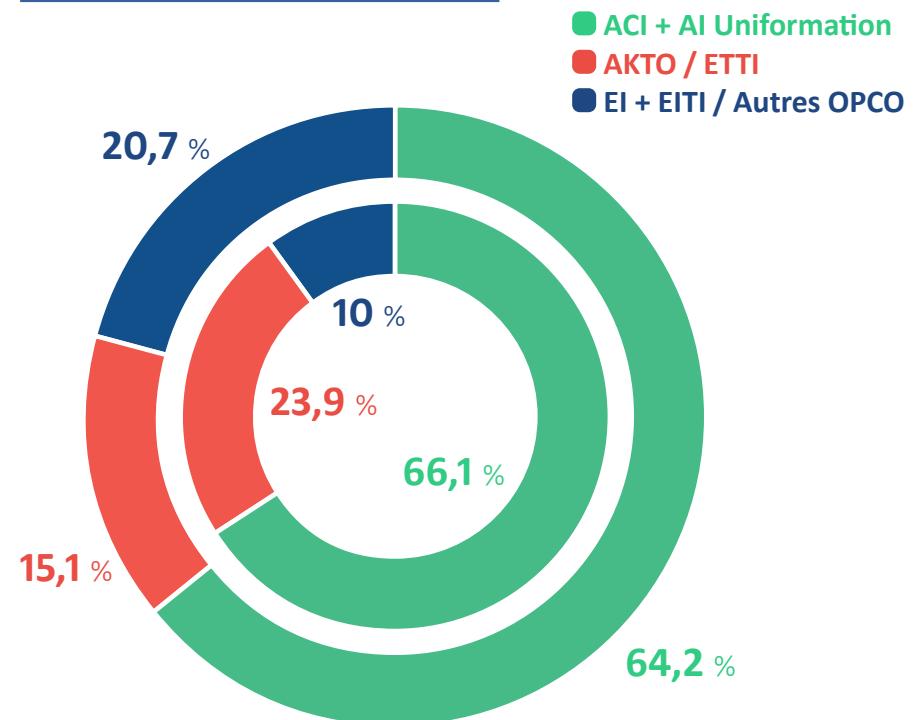
La répartition du PIC IAE depuis 2022

Évolution des dotations PIC IAE par OPCO (M€)



La baisse de la dotation entre 2024 et 2025 a été plus forte pour les ETTI (- 18 % chez AKTO) et les EI (- 17 %) que les ACI (- 15 % chez Uniformation).

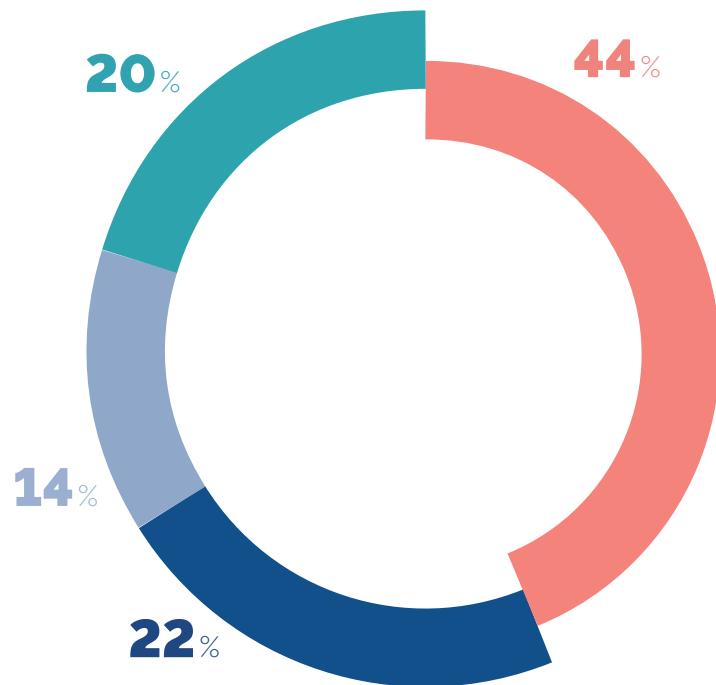
**Répartition du PIC IAE (cercle ext.)
par rapport aux ETPI (cercle int.)**



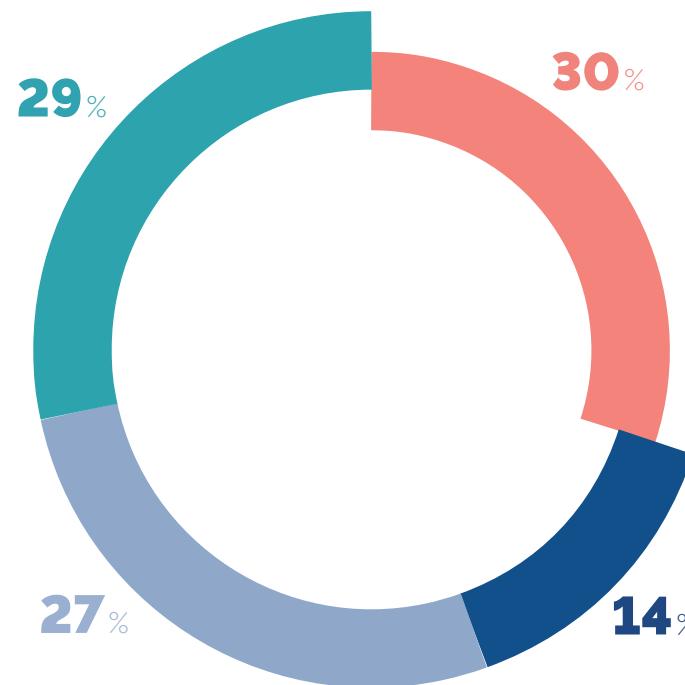
5. IMPACT DE L'INSERTION

Deux tiers des salariés en insertion sortis de la privation d'emploi

Taux de sorties des bénéficiaires en EI



Taux de sorties des bénéficiaires en ETTi



Grâce à l'insertion,
environ 2/3 des salariés
en insertion en EI et ETTi
sortent de la privation
d'emploi.

En ETTi, près de 56 %
des personnes signent
un contrat de travail
en sortie de parcours
IAE (CDI, CDD ou autre
contrat aidé), contre 34 %
en EI. Un niveau stable
depuis au moins 2018.

■ Sorties dans l'emploi durable : CDI / CDD > 6 mois
(hors contrats aidés) / création d'entreprise / fonction publique

■ Sorties vers l'emploi de transition :
CDD < 6 mois / contrats aidés (hors IAE)

■ Sorties positives : Formation / IAE / autres

■ Sorties sans emploi

Source : Observatoire interne de la fédération des entreprises d'insertion.

MÉTHODOLOGIE

Ce dossier a été construit à l'aide de données publiques consultables par toutes et tous sur les plateformes suivantes :

- Plateforme POEM du Ministère du travail et de l'emploi et de la DARES;
- Études de la DARES;
- Études de l'INSEE;
- Rapport annuels de performances du programme 102 annexé à la Loi de finances;
- Plateforme de l'inclusion;
- Pilotage de l'inclusion;
- Projet de loi de finances;
- Journal officiel.

Les données publiques sont complétées par des données économiques et sociales collectées dans le cadre de l'**Observatoire interne de la fédération des entreprises d'insertion**.

Ces données internes sont collectées chaque année auprès des entreprises d'insertion et de travail temporaire d'insertion adhérentes à la fédération sur la base de 2 documents officiels :

- La liasse fiscale N-1;
- Le bilan des objectifs négociés de l'ASP N-1.

Pour l'année 2025, l'échantillon final est de 247 répondants (SIREN).

Les comparatifs entre les années 2019 et 2025 sont effectués sur la base de 152 répondants similaires (SIREN).



la fédération des entreprises d'insertion

La fédération des entreprises d'insertion

18-20, rue Claude Tillier - 75012 Paris

Tél. 01 53 27 34 80

contact@lesentreprisesdinsertion.org



Cofinancé par
l'Union européenne

lesentreprisesdinsertion.org